

Tester l'évaluabilité de votre projet



Fiches méthodes & outils dans l'accompagnement des porteurs de projet du Fonds de dotation Paris 2024 à l'évaluation d'impact

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement des porteurs de projet du Fonds de dotation Paris 2024, un accompagnement dédié sur la mesure d'impact est proposé.

Pour votre organisation, les objectifs sont les suivants :

- Apporter des éléments de connaissance sur les impacts de vos projets
- Communiquer en interne et en externe
- Améliorer vos projets
- Essaimer

Pour Paris 2024, les évaluations d'impact permettront de :

- Contribuer à l'évaluation de la stratégie Impact & Héritage
- Apporter de la lisibilité sur la valeur ajoutée de vos projets
- Léguer un héritage méthodologique

Différents niveaux d'accompagnement sont proposés concernant la mesure d'impact :



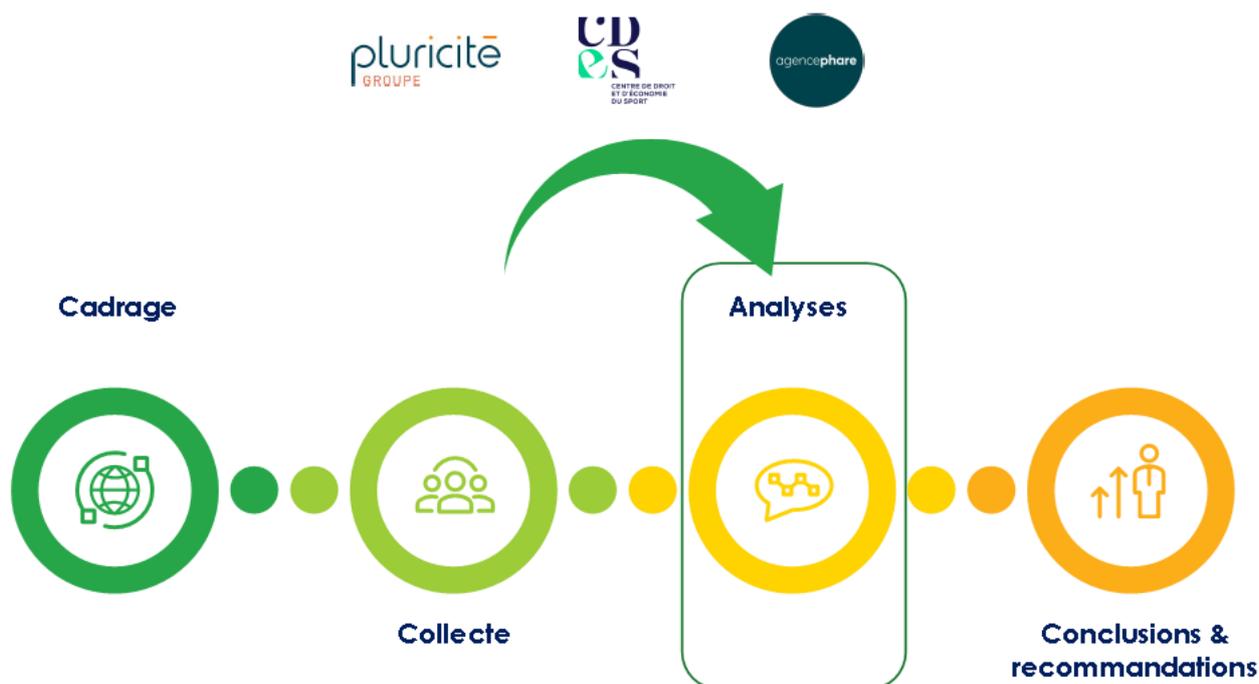
Les documents d'application s'inscrivent dans une logique d'outillage, visant à sécuriser les démarches d'évaluation d'impact des porteurs de projet à travers des vade-mecum portant sur les méthodes d'évaluation et les étapes et les outils à mettre en place. Avec ces documents, il s'agit de favoriser l'acquisition des notions clefs, la compréhension des tenants et aboutissants de la mesure d'impact et l'appropriation de solutions concrètes pour engager le travail, l'organiser – le baliser.

Retrouvez les documents d'application sur les sujets suivants :

Fiches outils	Fiches processus
<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Organiser un benchmark ⊗ Conduire des entretiens ⊗ Conduire une étude de cas ⊗ Utiliser la facilitation graphique ⊗ Utiliser l'infographie ⊗ Utiliser la datavisualisation ⊗ Utiliser les personae ⊗ Animer un focus groups évaluatif ⊗ Utiliser l'observation participante ⊗ Mobiliser la méthode des scénarios ⊗ Elaborer un référentiel d'évaluation ⊗ Construire un diagramme logique d'impact ⊗ Mener des enquêtes bénéficiaires ⊗ Utiliser l'économétrie 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Bâtir un protocole d'évaluation ⊗ Formuler ses questions évaluatives ⊗ Opter pour l'évaluation participative ⊗ Vérifier l'évaluabilité du projet ⊗ Formuler des recommandations ⊗ Communiquer et rendre utile la démarche ⊗ Faire un contrôle qualité de son rapport

Retrouvez les documents d'application et d'autres outils sur la plateforme :

<https://accompagnementimpact2024.org/>



1 L'essentiel, en un coup d'œil



L'évaluabilité, c'est quoi ?

Pourquoi se poser la question ?

- Mon projet est-il évaluable ? Peut-on tout évaluer ? Si les objectifs de mon projet ne sont pas précis ni quantifiés, comment puis-je l'évaluer ? Puis-je l'évaluer tout court ?
- Voilà les questions qu'un porteur de projet peut se poser, et doit se poser. Effectivement, certains projets sont plus faciles à évaluer que d'autres. Et pour les projets difficilement évaluables, il existe des techniques et façons de faire, pour faire en sorte qu'on puisse les évaluer de manière la plus robuste possible...

Qu'est-ce que l'évaluabilité ?

C'est la mesure selon laquelle une activité, un programme ou un projet peut être évalué de façon fiable et crédible.

Pourquoi s'en préoccuper ?

- Pour garantir que l'évaluation apporte des réponses solides et crédibles aux questions posées
- Pour supprimer ou amender les questions auxquelles il est trop difficile de répondre
- Pour ajuster le temps disponible et les autres ressources dans le cas où il est nécessaire de répondre à des questions difficiles

Pour établir si une question est évaluable, on vérifie :

- Si les concepts sont stables (les principaux termes de la question sont-ils compris par tout le monde de la même façon ?)
- Si les hypothèses explicatives peuvent être identifiées (quels sont les facteurs externes et les hypothèses de causalité ?)
- Si l'accès au terrain et à la collecte de données entraînent des difficultés majeures.

Une question est rarement inévaluable, dans l'absolu.

La difficulté de répondre à une question évaluative provient généralement d'une accumulation de difficultés/contraintes.

Lorsqu'une question est jugée trop difficile, il est possible de l'amender pour la rendre plus facile à évaluer.



Les financeurs peuvent demander avec insistance au porteur de projet qu'il soit répondu à une question manifestement trop difficile. Dans ce cas, il est utile de fournir une explication complète des difficultés et de montrer que les évaluations ont des limites.

Les limites fréquentes (évaluabilité)

- Une activité fortement innovante
- Une activité très récente, qui ne permet pas d'identifier les impacts directs ou indirects, plus lointains
- Des faiblesses de gestion
- Un champ trop complexe (il s'agira alors de reprendre et resserrer le périmètre, par exemple sur une composante du projet, sur un impact)
- Un impact lointain (reprendre et resserrer les causalités, les outils de suivi)
- Une intervention trop marginale par rapport à l'enjeu (comme par exemple une action de soutien scolaire dans un club sportif dont la valeur ajoutée s'évaluerait à l'aune de sa contribution à la réussite éducative de l'élève, à son bien-être...).

La distinction entre l'opportunité et la faisabilité

Dans l'analyse d'opportunité, il faudra vérifier que l'évaluation (ou la question évaluative posée) est opportune, ce qui revient à savoir si elle est pertinente et proposée à bon escient, avec une perspective d'utilité démontrée. Dans l'étude de faisabilité, il s'agira de vérifier que l'évaluation est faisable, c'est-à-dire réalisable en pratique.

Apprécier l'intérêt d'une évaluation et l'évaluabilité d'un projet (est-il évaluable et à quelles conditions ?) permet de se prononcer sur l'opportunité de lancer son évaluation et de dégager des priorités parmi un portefeuille de plusieurs projets à évaluer. L'exercice vise à éclairer par quelques critères a priori les raisons de décider de lancer une évaluation sur un projet en répondant à quelques questions portant sur :

- Les caractéristiques du projet qui justifient son évaluation,
- Les raisons qui militent pour l'entreprendre (opportunité),
- Les difficultés qui rendraient une telle évaluation réhivitoire ou contre-productive (faisabilité).



2 Classification de critères d'évaluabilité



Un premier groupe de critères concerne les caractéristiques du projet et sa capacité à offrir un champ d'évaluation :

- La conception du projet,
 - Le projet est clairement identifiable, son champ est délimité,
 - Ses objectifs sont définis et précis (qualité du cadre logique),
 - La réalisation de ses objectifs est traduite en indicateurs mesurables de résultats (qualité des indicateurs retenus),
 - Il s'intègre dans une stratégie de moyen terme qui est toujours d'actualité,
 - Le projet est de taille suffisamment importante et agit sur des variables significatives pour y contribuer.
- L'importance pour les décideurs des résultats et des leçons qu'ils espèrent tirer de l'exercice d'évaluation (l'utilisation potentielle de l'évaluation),
 - Le projet offre un potentiel d'améliorations opérationnelles et stratégiques intéressantes, et montre ainsi l'intérêt que l'évaluation peut porter à une analyse de fond du projet.
 - Il est susceptible d'alimenter un dialogue avec les décideurs, partenaires et bénéficiaires ; la réponse permet d'orienter vers le type d'évaluation à réaliser : managériale (le plus souvent) ou comprenant un caractère participatif offrant l'ouverture à un dialogue avec les acteurs.
- Les facteurs d'un bon déroulement des outils techniques de l'évaluation,
 - L'évaluation pourra s'appuyer sur des éléments de comparaison et d'analyse : situation de référence, existence d'autres projets dans le même domaine (visant des objectifs et résultats similaires), possibilités de benchmarking sur l'efficacité des méthodes, les coûts, les performances.

Un second groupe de questions concerne l'opportunité de l'évaluation, elles permettent de classer en les hiérarchisant plusieurs possibilités :

- Le projet se situe sur une thématique prioritaire qui donne résonance à l'évaluation, notamment eu égard à la stratégie du porteur de projet mais également en référence à la stratégie Impact et Héritage de Paris 2024
- Le projet est déjà bien avancé, débouche sur de nouvelles perspectives ou entre dans une nouvelle phase,



- Le projet innove et se différencie de ce qu'on a fait avant,
- Le projet peut aider les responsables et acteurs à mieux se structurer,
- Les leçons à en tirer pourraient permettre d'essayer des principes, des méthodes, des actions
- La mise en œuvre du projet soulève des questions liées à son mode d'intervention, aux résultats obtenus, à ses impacts réels ou potentiels auxquelles l'évaluation devrait répondre.

Un dernier groupe concerne la faisabilité d'un exercice d'évaluation du projet et les difficultés qu'elle soulève ou qui rendraient une évaluation contre-productive (appréciations plutôt éliminatoires) :

- L'exécution du projet n'est pas assez avancée et le projet n'est pas près de produire des résultats,
- On ne dispose pas suffisamment de données de gestion et de suivi de base,
- Le projet fait potentiellement l'objet de blocages institutionnels ou politiques,
- Un audit aurait une plus-value décisionnelle plus importante,
- En cas de projet visant des cibles et actions multiples, une évaluation globale du projet est-elle réalisable, a-t-elle un sens, ne serait-elle pas trop complexe à mener, en a-t-on les moyens, ou faut-il mieux restreindre le champ de l'évaluation à des domaines bien délimités ?



La notation du premier critère n'est pas un facteur d'exclusion, mais peut déboucher sur une programmation plus tardive ou la réalisation d'une évaluation intermédiaire plus légère (évaluation à mi-parcours) si nécessaire qui serait alors plus directement décisionnelle. Le dernier critère doit permettre de préciser le champ de l'évaluation en le restreignant si nécessaire au domaine maîtrisé (évaluation d'une ou plusieurs thématiques ou composantes du projet).



3 Grille d'analyse de l'opportunité d'évaluation



	Note /10	Pondération	Note globale
Le projet est situé sur une thématique prioritaire, en lien avec la stratégie Impact & Héritage de Paris 2024			
Le projet est réellement différentiant et innovant			
L'évaluation peut aider le porteur à se structurer, voire à se doter d'une expertise en évaluation d'impact			
Le projet a une vraie fenêtre d'essai (interne ou externe). Il est donc nécessaire de l'examiner en profondeur.			
De vraies questions se posent sur les impacts potentiels ou réels du projet			
Le projet contient un potentiel d'améliorations opérationnelles et stratégiques importantes			
Le projet présente un potentiel d'alimentation du débat public important, lié au déploiement de la stratégie Impact & Héritage de Paris 2024			
L'évaluation menée dans le cadre du Fond de dotation permet d'apporter des éléments nouveaux qui alimenteront potentiellement l'évaluation d'impact de la stratégie Impact & Héritage de Paris 2024			



4 Grille d'analyse de la faisabilité d'une évaluation



	Note /10	Pondération	Note globale
Le projet n'a pas démarré et n'est pas près de produire des impacts			
Le porteur n'est pas équipé de données de gestion et de suivi de base			
Le projet a des objectifs connus et définis			
Le projet est multi-actions, multi-cibles et nécessite une analyse multifactorielle complexe			
Le projet a des résultats et impacts mesurables			
Le projet ne fait pas l'objet de blocages institutionnels ou politiques identifiables			
Il sera possible de faire une étude comparative avec des projets similaires sur le même champ			
Le nombre de bénéficiaires n'est pas suffisant pour étayer une analyse de terrain solide			

